



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213702665-20171222-20171212-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2017

LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

RAPPORT ANNUEL 2017

I/PRESENTATION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Conformément à l'article L.2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui impose la création d'une commission communale pour l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) dans toutes les communes de plus de 5 000 habitants, la municipalité de Veigné a créé une commission le 16 juin 2008.

a. SES MEMBRES

Composée d'élus et de Vindiniens eux-mêmes en situation de handicap ou qui connaissent le handicap par leur famille ou leur profession, ses membres sont : Patrick Michaud, Guylaine Rigault, Jacqueline Chainé, Véronique David, Aline Jasnin, Alain Joubert, Claire Labro, Mireille Malot, Edith Villiers et Bernard Voisin.

b. SES MISSIONS

La commission a pour objet de :

↳ dresser un constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.

↳ faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

↳ établir un rapport annuel présenté en Conseil Municipal puis transmis au Préfet, au Président du Conseil Départemental et à la Direction Départementale des Territoires d'Indre et Loire.

Par ailleurs, cette commission intervient également pour organiser le recensement des logements accessibles et a un rôle consultatif dans le cadre de l'élaboration des schémas directeurs et des plans de mise en accessibilité.

II/ BILAN DES ACTIONS MENEES EN 2017

a. TRAVAUX DE VOIRIE

- **Rue de la Talle Maimbrée :**

En mars, suite aux travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement d'eaux usées la rue de la Talle Maimbrée a été refaite, avec la réfection de la voie et du trottoir Est, soit 400 m, pour un montant de 65 550 €, dont 38 800 € TTC pour les trottoirs.



Avant travaux



Après travaux



- **Allée des Courtils :**

En mars, l'allée des Courtils a été refaite, avec la réfection de la voie et des trottoirs, soit 150 m, pour un montant de 30 350 €, dont 13 700 € TTC pour les trottoirs.



Avant travaux



Après travaux

- **Rue des Acacias :**

En juin et septembre, la rue des Acacias a fait peau neuve, avec la réfection des trottoirs et de la voie, dans sa totalité, soit 340 m, pour un montant de 84 100 €, dont 35 300 € TTC pour les trottoirs.

Sur ce parcours, les trottoirs ont été refaits en enrobé et les bordures ont été abaissées au droit des passages piétons, aux normes PMR.



Avant travaux



En travaux



Après travaux

- **Rue du Lavoir :**

En septembre, le cheminement piétonnier, vélo le long de l'Indre a été prolongé au Nord de la rue du Lavoir, sur une longueur de 525 m, jusque dans le hameau, pour un montant de 82 500 €



Avant travaux



Après travaux



- **La Châtaigneraie :**

En septembre et octobre, la voirie et les trottoirs de la Châtaigneraie ont été refaits, pour un montant de 158 350 €, dont 65 850 € TTC pour les trottoirs



Pendant les travaux



Après travaux

- **Cheminement des Varennes:**

En juin et juillet, un cheminement piétonnier a été aménagé entre la rue du Poitou et la rue Jules Ferry, pour un montant de 54 100 €



Avant travaux



Après travaux

b. TRAVAUX SUR DES BATIMENTS COMMUNAUX

Les travaux menés sur les bâtiments s'inscrivent dans le programme des AD'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), approuvé par la Préfecture le 9 septembre 2015 et par délibération du Conseil Municipal du 25 septembre 2015.

- **Mairie – Amélioration de la signalétique et mise aux normes PMR**

- Amélioration de la signalétique, fléchage et indications sur les portes accessibles au public.
- Balisage des escaliers, bandes podotactiles, couleur de contremarche, nez de marche antidérapant.

L'ensemble de ces travaux seront réalisés en régie, au cours du 1^{er} trimestre 2018 mais les fournitures ont été commandées en fin d'année et ont donc impacté l'exercice budgétaire 2017, pour un montant de fournitures de 2 400 € TTC.

III/ BILAN FINANCIER 2017

Les travaux suivants ont été engagés sur le budget "Voirie" et sur le budget "Bâtiment" mais rentrent également dans le cadre de l'amélioration à l'Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (ces travaux englobent le budget « Accessibilité » de 10 000 €).

Désignation	Coût Total en € TTC
Rue de la Taille Maimbrée : Réfection du trottoir Est et de la voie, soit 400 ml.	65 550 €, dont 38 800 € TTC pour le trottoir
Allée des Courtils : Réfection des trottoirs et de la voie, dans sa totalité, soit 150 ml.	30 350 €, dont 13 700 € TTC pour les trottoirs
Rue des Acacias : Réfection des trottoirs et de la voie, dans sa totalité, soit 340 ml.	84 100 €, dont 35 300 € TTC pour les trottoirs
Rue du Lavoir : Réalisation d'un cheminement piétonnier, le long de l'Indre, sur 525 ml.	82 500 €
La Châtaigneraie : Réfection des trottoirs et de la voie, dans sa totalité.	158 350 €, Dont 65 850 € TTC pour les trottoirs
Cheminement piétonnier des Varennes entre la rue du Poitou et la rue Jules Ferry.	54 100 €
Mairie : Amélioration de la signalétique et mise aux normes PMR	2 400 €
TOTAL EN TTC DES DEPENSES ALLOUEES A L'ACCESSIBILITE PMR	292 650 €